

Séance extraordinaire du 4 mai 2026

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 4 mai 2026 à 21h au centre communautaire
Florian-Turcotte, situé au 1025, rue Hébert**

Sont présents :

Madame la mairesse	Martine Bechtold
Mesdames les conseillères:	Nicole Lafrance Dubord Caroline Ouellette Sophie Gélinas
Messieurs les conseillers :	Jean-Marc Beauchemin Jason Lauzon Serge Hélie

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 21h sous la présidence de Madame Martine Bechtold, mairesse de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Chantal Dionne, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire de la séance.

2.0 RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant que l'article 157 du Code municipal permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

Résolution
2026-100

**Sur la proposition de Jason Lauzon
Appuyée par Serge Hélie
Il est unanimement résolu par les conseillers de renoncer à
l'avis de convocation.**

Martine Bechtold, mairesse

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2026-101

**Sur la proposition de Jason Lauzon
Appuyée par Serge Hélie
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

Martine Bechtold, mairesse

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Renonciation de l'avis de convocation
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Coordonnatrice de la bibliothèque - Embauche
- 5.0 Période de questions
- 6.0 Clôture de la séance

4.0 COORDONNATRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE - EMBAUICHE

Résolution
2026-102

**Sur la proposition de Sophie Gélinas
Appuyée par Serge Hélie
Il est unanimement résolu par les conseillers que la
municipalité de Saint-Wenceslas embauche madame Émilie
Marmen à titre de coordonnatrice de la bibliothèque au taux
horaire de 24\$/heure avec une période de probation de six (6)
mois.**

Séance extraordinaire du 4 mai 2026

Martine Bechtold, mairesse

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

SANS OBJET

67.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution
2026-103

L'ordre du jour étant épuisé,
Sur la proposition Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Jason Lauzon
Il est résolu unanimement de lever la séance à 21h19.

Martine Bechtold, mairesse

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.

Carole Hélie

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, Martine Bechtold, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Bechtold

Chantal Dionne
Directrice générale adjointe

Martine Bechtold, Mairesse